

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 49

Artikel: Berne
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AUX PATOISANTS

Le Journal, le *Progrès*, de Château d'Oex, publie dans son numéro du 23 novembre un article dont nous extrayons les lignes suivantes : « Nos ménagères ont pu, ces jours derniers déraumer leurs fourneaux. Peut-être, parmi nos jeunes lecteurs en est-il quelques-uns qui ignorent ce vieux mot de notre langage. Qu'est-ce que déraumer son fourneau, en patois *déraumâ*? C'est tout simplement l'allumer une première fois pour enlever la vieille crasse des tuyaux, la *raume*. Nos anciens n'accomplissaient pas cette opération importante sans consulter l'almanach. Chacun savait, dans le temps, qu'il faut allumer son fourneau pour la première fois sur le *défaut*, autrement dit sur la lune noire, si l'on veut qu'il tire bien tout l'hiver. Bonnes gens, avez-vous pris garde à cela? Le défaut tombait, ce mois, le 8 novembre. C'est ce jour-là, et pas un autre, qu'il fallait déraumer votre fourneau. Est-il possible qu'avec le progrès de l'instruction et des connaissances vous ignorez encore une chose si élémentaire? Tant pis pour vous si votre fourneau fume tout l'hiver. »

Dans la vallée de la Broye et environs, *déraumâ* signifie : faire la première fournée dans un four à cuire du pain. Cette opération nécessite une bonne quantité de bois pour réchauffer un four qui n'a pas servi depuis un certain temps. Les personnes qui utilisent les fours communaux et qui cuisent leur pain alors que le four a été *déraumâ*, c'est-à-dire réchauffé, emploient une quantité de bois moindre. C'est pourquoi les ménagères tirent au sort pour savoir qui devra déraumer le four, soit faire la première fournée.

Il serait intéressant de connaître l'origine de ce mot. L'article du *Progrès* donne une étymologie et une explication. Un lecteur du *Conteur* aurait-il peut-être une autre explication du mot, soit de l'action que ce mot désigne.

Dans la Broye on prétend que *déraumâ* veut dire « desenrhumier » le four, c'est-à-dire le réchauffer.

Le Glossaire du doyen Bridel dit : *Rauma*, *reuma*, *rouffa* s. f. vieille crasse adhérente à un vase (Genève). *Rhommo* : rhume, toux.

Le *Conteur* serait reconnaissant à ceux qui pourraient lui donner quelques explications sur ce mot qui exprime, comme on l'a vu, des actes un peu différents, mais qui ont une certaine parenté entre eux. — Mérine.

Richesse n'est pas tout. — Deux paysans rentrant du marché de Lausanne rencontrent une femme qui, traînant un petit char, ramasse avec une pelle à feu du crottin de cheval, comme engrais... oui, parfaitement, du crottin.

— Tu l'as reconnue! fait l'un des paysans à son compagnon.

— Bien sûr que je l'ai reconnue, c'est la veuve de Pierre-Abram.

— Heu! elle n'a pourtant pas besoin de ça!

R.H. R.

Entre voisines. — Tu dis que ton fils est à Lyon?

— Oui.

— Et que fait-il?

— Oh! il est attaché à une banque.

— Ah! on les attache maintenant, pour ne pas qu'ils puissent se sauver; il y en a tant qui ont levé le pied.



ONNA TENABLLIA DE FENNE

STASSE l'a du sé passâ lâi à grantenet devant que l'aussant einveintâ lo canton de Vaud, la Suisse et tota la jographie. L'êtai quasu à fin coumeincement de la Bibbia, dau temps que lâi avâi rein que dâi Jui.

Lè fenne de sti paï, on dzo sè sant asseimblâie et l'ant de dinse :

— Lè z'hommo l'ant dâi tenâbllie iô dèvesant de tote lè z'affére que la tita lâo sublie. No faut ein fêre atant.

L'ant dan tote éta d'accôpo avâi dâi reunion de fenne. L'ant nommâ onna présidente, on' huissière et onna greffière. Et pu quand l'a faliu savâi de quie on dèvetra dèvesâ, la présidente l'a de dinse :

— Accuta-vâi tote, tant que vo z'ite! L'é oquie à vo dere. Vo séde prâo que lè mousse no baillant bin dâo tracas et dâi couson quand sant petit. Lè faut bressi, lâo faut bailli lo né-né, lè faut panâ, lâo faut apprendre à martsî. Sarâi portant bin plie quemôudo sè lè bouté pouâvant martsî tot solet à la vi que sant fê, quemet lè vi que dzelhiant dza dèveron lâo mère tot tsaud, dèvant que s'eyant fini à tsavon. Peinsâ-vo vâi quinte z'aise on arâi dâi plie. L'ein a dâi couson, dâi lèvâie, dâi cutsche, dâi courerle, dâi dèvetye, dâi peine tant qu'à que lo poupon sè pouesse teni drâi su sè piaute. Qu'ein dite-vo, coseuse ?

Faut vo dere que, dein clli vilhio temps, on sè cousinâve bin mé qu'ora.

Et tote lè fenne sè sant messe à bramâ :

— D'accôpo! Oï! Respect! Viva la présidente! N'è pas juste que, de tote lè bite, noutrè petiotu restant quasu dou z'an sein savâi martsî! Faut que cein tsandzâi. Ne faut einvoyâ onna pancarta à bon Dieu po lo lâi démandâ.

Adan la greffière l'a dégrussi on bocon dâo pantet de sa temise, por cein que lo papâi n'ètai pas oncora einveintâ et l'a écrit dessu avoué on bocon de tserbon, pu l'a bailli à l'hussière.

Faut vo dere assebin que dein clli temps, lâi avâi pas 'na pousta quemet ora. Quand on écrizâi à bon Dieu, on baillive la letra à on ozi et l'êtai li que fasâi lo poustelion. Justamente, sè trovâ dèfro onna creblietta que l'empougue lo pantet p' on cårô et via ào ciè.

Houit dzo aprî, lè fenne l'avant oncora onna tenâbllia po cein que la creblietta l'êtai rarrevâie. L'etant dein ti lâo z'etât ein atteindeint de savâi la reponse et fasant onna chetta que faillâi oûre. Lè potte breinnâvant qu'on arâi djurâi onna tropa de battiroet et la présidente l'a z'u bin dâo mau à sè fêre oûre. Tot parâi quand sè lèvâie po lière la letra, ti lè battiroet sè sant quaisi et on arâi oûi éterni on mousselion.

La letra dâo bon Dieu desâi dinse :

« Su bin d'accôpo avoué vo et du z'ora ein

lévè lè petit z'infant porrant martsî du lo premi dzo, mâ lâi metto on tota petiouita condechon de rein dâo tot : lè que, dèsò lo lèvet, lè fenne l'autant dremi tote solette et na pas avoué lè z'hommo. Se vo z'ite d'accôpo, mè assein ! »

Vo z'arâi faliu ôtre clilia brison, clli traifi, clli tredon. Dèvesâvant tote ein on iâdzo, lè get lâo saillessant de la tita. L'ant quasu dèpelhi la creblietta. L'etant soixante-nâo que fasant on' escânde quemet se l'avant èta dâi moui de ceintane. Quand l'a faliu votâ, lè soixante-nâo l'ant èta d'accôpo... po ne pas être d'accôpo avoué lo bon Dieu.

L'è lo derrâi coup que lè fenne sè s'eyant accordâe dein onna tenâbllia. Du cein, on l'a jamâ revu !

Marc à Louis du Conteur.

BERNE

Obelle ville de Berne! Cité chérie par d'anciens et nouveaux souvenirs, puisque c'est dans tes murs que j'ai séjourné pendant deux ans et deux mois de ma première jeunesse dans l'excellent institut des orphelins, dont mon oncle était alors le directeur et sous les auspices duquel, par les soins d'instituteurs habiles, j'ai fini ma première éducation, je te devais aussi quelques lignes d'un souvenir reconnaissant que je consigne dans le présent recueil que je ne voulais pas terminer sans t'offrir mes vœux les plus sincères pour que tu continues à fleurir en considérant le canton de Vaud comme un fidèle confédéré. »

Qui parle ainsi? Le style seul montre que ce n'est pas un homme de notre époque, trop nerveuse pour faire de si bénignes phrases. Et pourtant, Baron, — car c'est lui, l'archiviste Baron, — notait, dans son exemplaire des *Poèmes helvétiques* du doyen Bridel, à la suite d'une strophe où on lisait :

« Le sentier d'une obscure vie
Est-ce le vrai chemin du bonheur... »

l'archiviste Baron, disons-nous, notait en 1849:

« J'ai bien souvent senti aussi que la solitude était préférable à la vie agitée de ces temps-ci... »

Le brave et fidèle confédéré de Vaud exagérait-il? Ne souriez pas, ne vous moquez pas de sa réflexion. L'année 1849 fut « agitée » en effet. On ne connaissait pas encore les ronflements des aéroplanes, les trépidements des tramways, les teuf-teuf agaçants, pas même les chemins de fer. C'était au bon temps des diligences. Quant aux dansings, il ne pouvait pas en être question. Il n'y avait qu'un quart de siècle que l'on allait en bateau à vapeur, ce doux véhicule souleva pourtant, à l'origine, des protestations! Et puis, l'Assemblée fédérale bâtitissait les lois dérivant de la Constitution de 1848. Elle tenait des sessions qui commençaient le 16 avril pour ne se terminer que le 30 juin; elle reprenait même ses travaux multiples en novembre et siégeait jusqu'à Noël. L'horizon politique était chargé de nuages. A Paris, on redoutait la révolution sociale, après 1848. Entre Autrichiens et Italiens on se donnait des râclées. Victor-Emmanuel, Cavour, Garibaldi, noms glorieux, surgissaient, mais à la frontière suisse il fallait veiller. A Lausanne, le Grand Conseil discutait la loi sur les assemblées religieuses et les « sec-

taires», n'en menaient pas large. Je ne parle pas du Sonderbund, qui avait déjà excité les esprits peu auparavant.

Mais revenons-en à Berne, et faisons, si vous le voulez bien, (pardon de sauter si brusquement d'un sujet à l'autre), un peu d'étymologie. Ce n'est pas si abstrait que vous le pensez, c'est plutôt très curieux.

A l'école on nous a enseigné que le nom de Berne venait d'un château qui s'appelait Berno ou (car les professeurs n'étaient pas tous d'accord) que le duc de Zaehringen avait abattu un ours sur l'emplacement qu'il jugea bon pour recevoir les fondations de sa ville. Sans vouloir élucider ce problème classique, qu'il nous soit permis de faire part d'une découverte que nous avons faite dans un très vieux dictionnaire français, celui de Lacurne de Ste Palaye. Voici ce que nous y lisons au mot *Bern*:

« S. m. Amas. — Le Béarn. » Et plus loin : « On a dit aussi *Bern* pour le *Béarn*. »

Il y a même un exemple tiré de vieux textes : « C'est la loi du pays de Bern que le battu paye l'amende. » C'est comme dans les fabliaux :

le mari battu est content.

Mistral cite cette série de mots romans : Béarn, Biarn, Biern.

On pourrait aussi ouvrir Ducange, mais nous ne voulons pas faire de latin. Qu'il suffise de dire que le mot se trouve également dans une collection armoricaine (*Armoricanis Collectio*).

C'est égal. Nous ne pensons guère que les gens de Pau avaient avec ceux de Berne une communauté de noms. La science est une belle chose.

Voilà pour le nom propre. Il a eu l'honneur de passer nom commun, mais au fait il l'était depuis l'origine. Ce fut une sorte de mantelet. Rabelais parle de quelques *bernes* à la moresque de velours violet. En Vendée, c'est un drap de lit en grosse toile. Dans la Vienne, une toile qui sert à couvrir une charrette. Enfin, le verbe berner, c'est-à-dire tromper, vient de la berne, nom de la couverture sur laquelle les soldats faisaient sauter les nouveaux conscrits à leur entrée à la caserne ; ils trompaient ainsi ces braves jeunes gens en leur demandant un faux sacrifice pour la patrie ! Il paraîtrait que le nom commun de Berne serait emprunté à l'espagnol, *bernia*, mais en tous pays il y a des berneurs et des bernés !

L. Mogeon.

NE CONFONDEZ PAS

NOTRE sympathique et regretté magistrat, feu Marc Ruchet, était un grand philosophe. Le personnel qui était occupé dans sa maison jouissait surtout d'innombrables bienséances. Notre compatriote avait aussi quelquefois, comme tout bon Vaudois, le mot pour rire et possédait même à cet égard une grande finesse.

Or, par une journée de printemps, il y a quelques années de cela, il eut à Berne la visite d'un de ses meilleurs amis de Lausanne, un de ses contemporains. Tous étaient en train, après dîner, de savourer une tasse de café en devinant sur leurs souvenirs de jeunesse et sur les dernières nouvelles du jour, lorsqu'entra dans la pièce où ils se trouvaient un jeune garçon d'une quinzaine d'années environ.

Ce jeune homme s'approcha du conseiller dans l'attitude de quelqu'un qui vient solliciter une faveur.

— Ah ! te voilà, lui dit alors le respectable magistrat, en prenant son air paternel qui lui seyait si bien. Alors tu veux absolument qu'on te les coupe !

— Oh ! s'il vous plaît, Monsieur Ruchet, je me recommande, faites-moi ce plaisir,

— Enfin, il te faut bien réfléchir, si on te les coupe, tu ne seras plus un homme !

— Cela ne fait rien, mais je vous en supplie, faites-les moi couper. Ce n'est pas bien difficile.

— Va qu'il soit dit, puisque tu persistes, mais je ne t'apprécie pas, un grand garçon comme toi ne doit pas se les faire couper !

Le jeune homme partit satisfait et notre Lausannois se perdait en conjectures, n'osant donner libre cours à toutes sortes de suppositions nées du dialogue qu'il venait d'entendre.

— Tu ne sais pas de quoi il s'agit, lui dit alors son hôte ?

— !... Ma foi ! J'avoue !...

— Eh bien ! ce gosse est le fils de notre femme de ménage; comme il va passer sa première communion dimanche, ma femme lui a acheté un complet neuf, mais ce moutard n'est pas content du pantalon qu'il voudrait faire rougir pour le transformer en culotte !

— Que veux-tu, mon ami ! la mode !... la jeunesse !... Ah ! de notre temps... O. D.

UN ARTICLE POUR LE CONTEUR

(Conte.)

Avertissement : Nous prions les jeunes filles de ne pas lire ces lignes peut-être un peu osées pour elles.

I

— Cent d'as !

— Ouf ! passe... A qui est-ce à jouer ?

— Mais à toi, tu le sais bien !

— J'oublierai, pardon !

— Dépêche-toi, qu'attends-tu pour commencer la partie ?... Tu rêves...

— Excusez-moi, ma tante ; oui, je... non, c'est-à-dire, mais vous semblez fâchée ?

— Il y a de quoi, franchement ! Tu m'énerves à la fin ! Tu restes là, figé, la bouche ouverte, l'œil dans le vague, c'est agaçant ! Tiens je m'en vais, cela devient crispant, amuse-toi seul !

Et ma tante, d'un geste brutal, me jeta les cartes au visage, puis, d'un mouvement sec, elle se leva, renversa une chaise, sortit.

Géné, je demeurai à ma place à tirer machinalement les poils du tapis de table. Je les arrachai par petites touffes, quand ma cousine entra. Permettez-moi de vous la présenter¹.

Marthe, (Germaine pour ses amoureux), vingt ans, jolie; artiste : ne connaît rien des arts modernes; intelligente : fixe ses rendez-vous dans l'ascenseur des Galeries du Commerce. En la voyant, ce qui attire souvent l'attention sur elle, c'est son délicieux jupon qui dépasse. Un jupon à volants. Ce qui frappe surtout dans sa personne, c'est la main; elle a giflé déjà la moitié de mes amis. Quant à l'autre moitié...

Done, ma cousine entra :

— Bonjour cousin.

— Bonjour.

— Alors, il y a eu chicane entre maman et moi ?

— Peuh !

— J'ai rencontré maman dans le corridor, elle paraissait furieuse.

— Peuh ! je songeais au lieu de prendre garde au jeu, le mal est venu de là.

— Oh ! oh ! tu songeais ? Et à qui, s'il te plaît ?

— A personne. Je réfléchissais à un article que je dois composer pour le *Conteur*.

— Oui, alors ?

— Alors, alors ! Je ne déniche pas un sujet, pas un ! J'ai mal à la tête.

— Tu n'as pas d'idées ? Ecris une poésie.

— Tu es polie !

— Ne te froisse pas, voyons ! Si tu racontais un souvenir d'enfance, par exemple, ça fait toujours bien, tu sais.

— Impossible, j'ai oublié les dix premières années de ma vie.

— Oublié ? Tu parles sérieusement ?

— Sérieusement.

— C'est la première fois.

— Merci.

— Tu ne te remémores rien de cette époque, cousin ?

— Rien.

¹ Depuis ce passage, les parents non accompagnés de leurs enfants, sont invités à ne pas continuer cette lecture.

— Méchant, viens, allons nous asseoir là-bas, sur le canapé, dans l'ombre, je te rafraîchirai la mémoire ?

II

Marthe m'entraînait par la main, m'obligea à prendre place auprès d'elle, à l'angle de la chambre. Puis, elle se mit à parler sans me regarder, en taquinant du bout de son soulier, Mistigris, le chat.

— Quand tu avais huit ans, tu méprisais soldats de plomb, poupées, tunnels dans le sabre; du matin au soir... Chut ! Mistigris !... nous nous amusions ensemble à cache-cache.

— C'est vrai... Je revois vaguement un laurier touffu dans lequel nous nous fauflions... un gros laurier, ici, à gauche.

— Parfaitement. Nous sautions le mur du jardin et nous courrions dans le verger... Pft ! Mistigris !... du voisin.

— Où nous nous faisions gronder.

— Ah ! tu t'en souviens, n'est-ce pas ?

— Non, je devine.

— Comment, tu ne te souviens plus... Ah ! il faut pas griffer !... Tu ne te souviens plus d'être monté sur un immense prunier où régulièrement j'allais te dénicher ? Tu ne te souviens plus d'être tombé de là-haut dans une flaque d'eau, et d'avoir perdu dans ta chute ta première dent de lait ?... Est-il amusant, ce chat ! Pft !...

— C'est vrai, maman m'avait grondé, parce qu'elle avait eu envie de monter cette dent sur bague.

— Bon, la mémoire te réapparaît, continuons : te rappelles-tu de la manière... Aïe ! la sale bête !... dont tu m'attrapais ?

— Attends, je crois... non.

— Tu me saisissais par les tresses et tu tirais.

— Vraiment ? J'étais donc bien mauvais ; pauvre petite, comme je regrette aujourd'hui !

— Tu tirais fort, je pleurais, moi.

— Ah ! mais je me souviens maintenant... attends, attends : je t'aimais de tout mon cœur, jadis ; oui, oui, je me souviens. J'économisais centime par centime pour t'acheter des bâtons de jus, et tu les suçais, les yeux ronds, les joues creusées, tu les suçais en les tenant dans ton poing ; tu t'en mettais jusqu'aux oreilles ! Oui, je t'aimais beaucoup : quand tu partais l'été, pour la campagne, je ne dormais plus la plus grande partie de... tu ne m'écoutes pas ?...

— Si, si.

— Non, tu joues avec Mistigris.

— Je t'entends, continue.

— Où en étais-je ?

— Tu ne dormais pas, après ?

— Pourquoi souris-tu ?

— Rien... après ?

— La nuit je cachais ma tête dans l'oreiller, je le mordais en sanglotant, je me désespérais de te sentir loin, si loin !... Ah ! mais, dis donc !

— Plaît-il ?

— Ce n'était pas par méchanceté que je tirais tes tresses.

— Enfin ! tu te souviens.

— C'était pour avoir le plaisir de te consoler que je te faisais pleurer.

Mistigris s'est enfui sous le fourneau !

— Je m'approchais alors de toi, je te prenais par le cou, ainsi, et, penché sur toi, je chuchotais : faut pas pleurer, Mimi, j'ai pas fait exprès, faut pas pleurer, Mimi, faut pas. Je te serrais bien fort, et...

— Et tu me donnais un gros baiser sur la joue, comme ça !

— A cet instant, ma tante ouvrant la porte, vit le tableau, et sévère :

— Que faites-vous ? demanda-t-elle.

Ma cousine interloquée bredouilla :

— Oh ! rien, maman, je... mon cousin... je l'aide... j'aide mon cousin à... à... enfin, oui...

— A quoi ? expliquez-vous !

² Pour savourer la seconde partie de cette histoire, on fera bien de jouer en même temps du violoncelle.